

DÉCHIFFREMENT

S.M.

BONN, le 10 février 1956 à 18 h.20

reçu " " " " 18 h.30

N° 474/76

U R G E N T

Communiqué directement à BRUXELLES N° I/3

Le Cabinet Fédéral a tenu, ce matin, 10 février, une séance extraordinaire en vue d'arrêter l'attitude de la délégation allemande à la Conférence de Bruxelles.

Le Ministre des Affaires Etrangères, M. von BRENTANO, a rendu compte à ses collègues du travail qu'ont accompli ses services en vue de préparer la conférence. Le Conseil a, ensuite, engagé une discussion sur le problème de l'intégration européenne dans le domaine de l'Energie atomique et l'établissement d'un marché commun.

Selon le compte-rendu qu'a donné, à l'issue de la réunion, le porte-parole officiel du Gouvernement fédéral, le Conseil des Ministres estimerait qu'il n'y a pas de véritable opposition de principe entre l'EURATOM et l'OECE. D'après ses propres mots, il faudrait "appliquer l'un, mais ne pas négliger l'autre".

11 FEV. 1

18.11.50

Les déclarations du porte-parole donnent une image exacte de la position du Gouvernement Fédéral en face du problème atomique. Une fraction importante des milieux politiques, à laquelle appartiennent notamment M. ADENAUER et M. von BRENTANO, reconnaît la nécessité et l'urgence de la création d'une communauté européenne atomique, mais elle est retenue dans son élan par les réticences et les objections des cercles industriels et des milieux scientifiques. Les autorités de Bonn cherchent, ainsi, un moyen terme qui, tout en rassurant les Américains sur l'esprit européen de l'Allemagne occidentale, permette à cette dernière de sauvegarder son autonomie et de maintenir ses contacts avec l'Angleterre ./.

Christian de MARGERIE